

PCMI 4

La maison située 8 chemin des Trulères, quartier Velotte à Besançon, est la plus ancienne du secteur. Elle est facilement repérable puisqu'elle trône au milieu de maisons individuelles plus récentes, hissée sur un petit mont formé par le relief de la colline de Velotte.

Le tissu bâti est peu dense et entouré de végétation, ce qui attribue un caractère résidentiel privilégié.

Construite dans les années 1930, la maison concernée par le présent projet présente les caractéristiques des maisons de l'époque : un sous-sol de base carrée, un niveau principal puis un étage aménagé dans le comble et pourvu d'un petit balcon en béton surplombant le perron. Elle a la particularité d'offrir un niveau supplémentaire sur environ $\frac{1}{4}$ de la surface, ce qui forme une sorte de tour carrée, couverte d'un toit à quatre pans de petites tuiles, peu visible depuis la rue.

La construction est en murs épais de moellons protégés d'un enduit jaune pâle. Les menuiseries extérieures, récentes, sont en aluminium gris anthracite mat et sont équipées de volets persiennes métalliques peints en gris clair.

En 1990, les propriétaires ont réalisé une extension côté jardin, implantée en contrebas du niveau principal pour suivre la topographie du site.

Cette construction en blocs d'agglomérés recouverts d'un enduit similaire à la maison, est couverte d'une toiture à un pan descendant dans le même sens que le terrain. La dynamique de l'ensemble est accentuée par une poutre de section importante qui, de l'angle de l'extension, rejoint un pilier en brique posé dans le jardin.

Depuis, les propriétaires ont changé et les tendances architecturales aussi.

Outre le fait que cette extension est une passoire thermique, les occupants actuels manquent de place ; ils souhaitent donc modifier complètement la partie extension pour l'ouvrir davantage sur le jardin par de grandes baies vitrées performantes, et créer une pièce supplémentaire de 30 m² à l'étage.

La nouvelle extension/surélévation sera en ossature bois bien isolée, formant un volume cubique avec toiture-terrasse. Elle sera posée sur le socle de l'ancienne extension, épargnant la réalisation de nouvelles fondations et évitant toute modification du terrain.

Les menuiseries extérieures seront de même nature et couleur que celles de la maison : aluminium gris anthracite mat. Des volets roulants seront dissimulés derrière le bardage en bois brut grisé. Les lames de celui-ci seront posées dans le sens vertical, avec effet de joints creux.

Un décrochement du volume à l'étage, sur le côté ouvert au jardin, permet d'aménager une sorte de balcon abrité en porte-à-faux, tout en créant une casquette de protection solaire pour chacune des grandes baies vitrées. Cette avancée forme un cadre en bois sur le paysage alentour.

Cette intervention sur une partie de la maison n'impacte en rien ni la maison d'origine, ni les aménagements extérieurs.

La maison est déjà raccordée aux réseaux de viabilisation (électricité, gaz, eau potable, assainissement collectif). Les eaux pluviales seront infiltrées dans le terrain.

La présente demande d'autorisation de construire concerne également la réalisation d'un abri de jardin appuyé contre le mur mitoyen voisin.

La structure sera en bois avec une couverture en bac acier gris. Elle restera ouverte sur les 3 côtés pour simplement offrir un espace ombragé à proximité de la piscine.

PCMI 6



**SURELEVATION D'UNE
MAISON INDIVIDUELLE**
8 ch. des Trulères - 25000 BESANCON

PRESENTATION PROJET
27/12/18

Maîtrise d'ouvrage :
PHILIPPE Sébastien
8 ch. des Trulères - 25000 BESANCON

Maîtrise d'oeuvre :
CHATELET Cléo, architecte dplg
17 rue du Pont - 25000 BESANCON